Document généré le 25 avr. 2024 02:02

Québec français

L'enseignement des langues d'origine et ses relations avec l'épanouissement de la langue française au Québec

Joseph Bitton

Numéro 54, mai 1984

URI : https://id.erudit.org/iderudit/46432ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bitton, J. (1984). L'enseignement des langues d'origine et ses relations avec l'épanouissement de la langue française au Québec. *Québec français*, (54), 115–117.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'enseignement des langues d'origine et ses relations avec l'épanouissement de la langue française au Québec

joseph bitton

L'implantation progressive des programmes de langue d'origine dans les écoles publiques suscite encore, six ans après la première mise à l'essai, de vives réactions dans certains milieux. Les inquiétudes exprimées portent essentiellement sur les répercussions de tels programmes sur le développement et l'affirmation de la culture française du Québec.

Je me propose d'examiner ici divers aspects du problème afin de vérifier dans quelle mesure l'enseignement de la langue et de la culture d'origine pourrait influer sur le projet collectif de francisation.

Les effets possibles de cet enseignement seront étudiés dans un cadre socio-culturel global, à la lumière a) de la diversité de la société québécoise, b) des défis posés par cette diversité et c) de l'intervention de l'État.

1. Diversité de la société

1.1 ***Les composantes:*** À l'instar d'autres sociétés, le Québec se compose d'une multitude de communautés aux modèles culturels très variés.

Les statistiques de 1981[1] indiquent que sur 6 438 405 habitants, 82.43% se déclarent de langue maternelle française, 10.9% se déclarent de langue anglaise et 6.60% ont une autre langue maternelle. Plus de 17% des Québécois appartiennent donc à des groupes culturels minoritaires qui se trouvent pour la plupart dans la région du Grand Montréal, à l'exclusion des Inuit et des Amérindiens qui vivent dans trente-neuf réserves. En effet, sur 2 797 664 Montréalais, 318 920 (11.4%) sont d'origine anglo-celtique et 604 855 (21.62%) proviennent d'autres horizons[2]. Pour ce qui est de la population scolaire, 225 291 élèves étaient inscrits en juin 1983 dans huit commissions scolaires de la région de Montréal. De ce nombre, 23.45% étaient de langue maternelle anglaise et 21.70% avaient une autre langue maternelle.

Les pourcentages fournis sont forcément approximatifs, compte tenu du choix de critères plutôt vagues, tels la langue maternelle ou le pays d'émigration qui permettent d'établir l'appartenance ethnoculturelle moins nettement qu'un ensemble d'autres indices tels la langue d'origine, le pays d'origine, la religion, etc. Nonobstant ces difficultés, les données font ressortir clairement les proportions et la diversité des composantes de la population québécoise. Une telle diversité a inévitablement des incidences sur l'avenir de la société et plus particulièrement sur les aspirations de la communauté française majoritaire qui, depuis longtemps habituée à se replier sur elle-même pour se protéger de la puissante influence anglaise d'Amérique du Nord, s'est ouverte et se voit subitement envahie sur son propre terrain par diverses cultures étrangères qui avaient été mises à l'écart « des milieux de langue française par une certaine xénophobie dont les francophones héritaient de leurs luttes anciennes. »[3]

Avant d'identifier les défis qu'imposent les nouvelles réalités culturelles, il serait utile de préciser le sens du terme « culture ».

1.2 ***La culture:*** Ce terme véhicule un concept très complexe et difficile à définir. Au sens anthropologique, il exprime un phénomène social qui est le fruit de l'interaction du cadre physique (situation géographique, ressources naturelles d'une région, etc.) avec le cadre humain (ressources humaines : importance numérique, aptitudes, connaissances, habiletés, aspects physiques, etc.). Le produit de cette interaction est un ensemble de manifestations abstraites et concrètes : la langue, les arts, la technologie, les structures familiales, sociales, religieuses, politiques, économiques, éducatives, etc. L'analyse de l'ensemble permet de dégager des traits culturels dont les plus saillants se combinent pour former des systèmes de valeurs qui caractérisent les communautés.

En compagnie du consul général du Portugal à Montréal, le Dr Magalhaes Colaço et de M. Jacques Larivière, du Cabinet du Ministre de l'Immigration, Mme Manuela Aguiar rencontre des élèves d'origine portugaise à l'école St-Jean-Baptiste de la CECM.

Le degré d'appartenance à une communauté culturelle dépend du nombre de traits ou de systèmes de valeurs acquis et retenus. La notion de degré est importante car, en plaçant la culture d'une communauté sur un continuum, elle permet de reconnaître l'existence d'écarts culturels entre les membres d'un même groupe. Cette notion permet aussi d'accepter le concept de double ou triple appartenance d'une personne qui a été exposée à ces cultures diverses.

Ces propos m'amènent justement à parler des effets des contacts inter-culturels au Québec.

2. Défis posés par la diversité québécoise

Les défis de la diversité portent essentiellement sur les moyens à prendre pour développer une attitude pluraliste au sein de la population, tout en préservant le caractère français de la société démocratique québécoise. Il s'agit plus spécifiquement de prendre une série de mesures :

• Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants qui subissent des assauts psychologiques et sont parfois victimes de préjugés. L'écart linguistico-culturel est une expérience traumatisante pour la personne qui quitte son pays, sa parenté et ses amis afin de s'établir dans un nouvel environnement. Cet écart est une source d'inquiétude et d'insécurité car il sous-tend l'abandon de la langue, du style de vie et des échelles de valeurs —éléments fondamentaux qui s'acquièrent sur une longue période de temps et influent sur le portrait psychologique, cognitif et social d'un individu. Les difficultés vécues se répercutent sur les enfants qui subissent à l'école et au foyer des influences diverses et souvent contradictoires. Les réactions de l'immigrant à cette situation sont fonction de son âge, de sa personnalité, de sa motivation, de son degré d'instruction, de l'écart culturel et de l'attitude de la société d'accueil. Cette dernière doit amortir le choc pour éviter les conflits sociaux graves qu'entraînent les malentendus interculturels.

• Accorder aux nombreuses minorités culturelles déjà établies, mieux organisées et plus instruites qu'auparavant, les droit et les privilèges qu'elles réclament, à savoir : 1) le droit de maintenir et de faire progresser leur propre vie culturelle ; 2) une représentation plus équitable au sein de l'administration publique et dans divers secteurs clés, afin qu'elles participent pleinement au développement du Québec.

• Reconnaître l'apport de ces communautés à l'enrichissement de la société québécoise. En effet, les cultures sont dynamiques : tout comme les langues qui en font partie et qui les véhiculent, elles évoluent avec les cadres physiques et humains. La culture d'une communauté évolue grâce aux innovations des membres et aux emprunts faits à d'autres cultures. Avant d'être adoptées, les nouvelles idées se heurtent souvent aux forces conservatrices qu'appellent les traditions dont le conformisme assure une cohésion sociale. Malgré la valeur du conformisme, la vigueur de la culture et son épanouissement ne se produisent qu'au moment où un équilibre s'établit entre les forces innovatrices qui exposent des idées divergentes et les forces conservatrices qui les filtrent. Tout déséquilibre entre ces deux tendances engendre la fossilisation culturelle dans un cas (forces conservatrices dominantes) ou une transformation totale dans l'autre (forces innovatrices dominantes). À la lumière de ces réflexions, l'apport culturel des groupes minoritaires devient évident lorsque s'établissent des contacts interculturels harmonieux. Le défi consiste alors à sensibiliser à cet apport, la communauté principale afin qu'elle respecte la culture des autres, qu'elle encourage le dialogue des cultures et qu'elle ne provoque plus de cloisonnements culturels fossilisants.

Quelques pas de danse pour les visiteurs ! En compagnie de leur professeur de portugais, Mme Olga Raposo, quelques élèves d'origine portugaise fréquentant l'école St-Jean-Baptiste de Montréal, s'exécutent lors de la visite de Mme Manuela Aguiar, secrétaire d'État de l'Émigration et des communautés portugaises.

• Assurer le développement et l'affirmation de la culture française sans l'assimilation brutale préconisée par les tenants de la philosophie du monolithisme culturel qui fait abstraction de la double appartenance. La cohérence d'une société nécessite l'usage d'une langue commune qui exprime et véhicule une culture de convergence. En général, les principes démocratiques attribuent à la majorité le droit de proposer sa langue afin d'assurer une cohésion et de préserver sa prédominance. Au Québec, le français est la langue de la communauté principale qui, se trouvant minoritaire en Amérique du Nord, doit prendre des précautions pour garder son caractère français.

3. L'intervention de l'État

Compte tenu des problèmes d'intégration vécus par les immigrants et des conflits sociaux qu'ils engendrent et à la suite des revendications des groupes minoritaires, de leurs apports à la culture principale et de l'échec retentissant des stratégies d'assimilation forcée [4], le gouvernement du Québec a pris une série de mesures précises. L'instauration du programme d'enseignement des langues d'origine (PELO), en novembre 1978, est un des gestes concrets posés par l'État.

Le PELO a pour but de développer, chez les nouveaux arrivants et chez les Québécois de divers horizons, des attitudes valorisantes à l'égard de leur culture et de celle de la société d'accueil. À l'heure actuelle, quelque 2 600 élèves de huit origines différentes bénéficient de cours facultatifs offerts pendant 150 minutes chaque semaine, à l'intérieur de l'horaire scolaire ou après les classes régulières. Les cours de langue et de culture sont dispensés au niveau primaire dans les écoles de quatre commissions scolaires françaises et anglaises du Grand Montréal. En septembre prochain, ils s'étendront au niveau secondaire et pourront aussi rejoindre d'autres communautés. Le ministère de l'Éducation fournit une aide pédagogique et financière aux commissions scolaires participantes. En 1983-1984, une somme de 645 000 $ leur a été accordée. Par comparaison, sur un budget total d'environ 3.6 milliards de dollars pour le secteur du préscolaire, du primaire et du secondaire, des subventions de 6 577 000 $ ont été distribuées pour quelques 3 629 élèves inscrits en classes d'accueil et de francisation.

Loin de constituer une menace à la culture française, le PELO contribue à renforcer le tissu social et culturel du Québec en suscitant du respect et un intérêt accru pour la communauté principale qui, appartenant elle-même à une minorité en Amérique et cherchant à préserver son héritage, se montre logique, et cohérente et respectueuse dans sa démarche.

Le véritable « respect de la culture des autres est une condition sine qua non d'un processus harmonieux de transmission culturelle et d'intégration fructueuse de cultures différentes »[6]. Ce respect se manifeste avec le PELO qui démontre une attitude pluraliste de la part de la société.

Une autre option éducative récente[7] se veut plus intégratrice que le PELO tout en étant respectueuse des autres cultures. Cette option réunit dans une même classe des enfants d'origine étrangère et québécoise sans faire de distinction entre les carences intellectuelles et les carences linguistiques. Les enfants qui accusent un retard scolaire doivent tous pratiquer des activités qui s'appuient sur leurs expériences. En dernière analyse, cette option trahit des intentions assimilatrices car elle permet à l'enfant de parler de sa culture en français sans lui offrir la possibilité de se ressourcer en langue d'origine, un des éléments clés de sa culture. Le modèle semble réduire la culture à de simples connaissances, à des souvenirs ou à du folklore. De plus, elle fait abstraction 1) des moyens limités dont dispose l'enfant pour s'exprimer ; 2) du rôle important de la langue d'origine dans l'acquisition de la langue d'accueil, dans le renforcement de concepts acquis en français et dans les pratiques artistiques ou religieuses. L'option proposée ne respecte pas, à elle seule, la Charte des droits de la personne mais elle serait utile comme mesure complémentaire au PELO dans le cadre d'activités interculturelles de sensibilisation préconisée par le Conseil supérieur de l'Éducation[8].

Les réalités démographiques du Québec ont imposé des défis à l'État qui les a relevés en formulant une politique culturelle globale. Le PELO s'inscrit dans le cadre de ce plan d'action dont le souci principal est d'affirmer le caractère francophone de la société sans se dissocier du caractère pluraliste de l'héritage culturel québécois. Le PELO favorise la valorisation et le développement de diverses cultures qui auront pour foyer de convergence une culture québécoise française. Cette dernière évoluera elle-même et sera plus vigoureuse grâce aux contacts interculturels harmonieux qui se produiront.

Partout dans le monde, les communautés minoritaires se sont toujours dotées de structures préservatrices sans attendre l'aide de l'État. Au Québec, une trentaine d'écoles ethniques privées font progresser la vie culturelle des enfants tout en se francisant de plus en plus. En outre, les communautés dispensent, en marge de l'école, des cours de langue et de culture à quelque 17 000 élèves du réseau public. Ces cours semblent avoir aidé les enfants à bien fonctionner à l'école, dans la société et chez eux. Le cadre de fonctionnement du PELO permet de faire de l'école un prolongement de la famille et de décloisonner davantage les structures scolaires où étudient côte à côte les enfants de divers milieux. Tout indique donc que le PELO favorise le dialogue et l'épanouissement des cultures en contact.

■

RÉFÉRENCES

1. Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1981*, ministre des approvisionnements et Services, Ottawa, Catalogue 92-902, oct. 1982, 1-1.
2. A. LAUGHLIN, « Anglos lose clout to growing ethnic groups : Study », *The Gazette*, le 24 février 1984.
3. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, *Autant de façons d'être québécois*, Montréal, 1981, 10.

4 et 5. J. BITTON, *Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) : État de la situation*, ministère de l'Éducation du Québec, Montréal, janvier 1983 (code : 51-6103).

6. Y. RAND, « Réflexions sur le défi de l'intégration », *Québec français*, Québec, nº 53, mars 1984, 44-45.
7. M. PAGÉ, G. PRIMEAU, « L'intégration des enfants d'immigrés à l'école », *Québec français*, Québec, mars 1984, 56-61.
8. Conseil Supérieur de l'Éducation, *L'éducation interculturelle*, Québec, avril 1983, (code 50-321).

Vient de paraître

Guy BOUCHARD / Claude-Marie GAGNON / Louise MILOT / Vincent NADEAU / Michel RENÉ / Denis SAINT-JACQUES

LE PHÉNOMÈNE *IXE-13*

« Vie des Lettres québécoises » nº 21
Centre de recherche en littérature québécoise

Un groupe de théoriciens de la littérature livre dans cet ouvrage les résultats d'une recherche consacrée à l'étude d'un des monuments de la littérature de masse au Québec : la série de romans en fascicules intitulée *les Aventures étranges de l'agent IXE-13, l'as des espions canadiens*. On y trouvera une description de ces 934 fascicules, totalisant quelque trente mille pages publiées entre 1947 et 1966, l'histoire de leur production et de leur consommation, une analyse des textes sur les plans narratologique, psychanalytique et sociologique...

La lecture de ces études ne manquera pas d'éveiller chez plusieurs une sympathie, voire une fascination, pour cette littérature de masse, qui est peut-être la grande littérature, par rapport à laquelle la littérature enseignée à l'université serait, ou deviendrait, la vraie paralittérature, une littérature marginale, idéologiquement survalorisée et institutionnellement rentable !

Dans l'ère actuelle des grandes synthèses en littérature québécoise, cet ouvrage sera très utile à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du livre et des idées au Québec.

I.S.B.N. 2-7637-7013-4 386 pages, 17,50 $

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4